

E-LEARNING : DONNÉES PERSONNELLES ET DÉONTOLOGIE

Démontrer en quoi le respect de la protection des données à caractère personnel est un enjeu dans le cadre du respect des règles déontologiques par les Avocats.

Quels sont les liens entre la protection des données personnelles et le respect des principes déontologiques ?

2 heures – 50 €

Contact apprenants : Laura DE MAEN, service formation continue – fc@ixad.fr – 03.20.90.77.35 / Assistance pédagogique : 360Learning
Prérequis : le parcours s'adresse aussi bien aux jeunes avocats qu'aux plus expérimentés.
Formation évaluée par un bilan en fin de formation puis certifiée par une attestation.

Module 1 : Introduction & Cadre juridique de la protection des données personnelles

Module 2 : La protection des données personnelles, une exigence déontologique pour les Avocats

Module 3 : Le principe de finalité du traitement des données personnelles

Module 4 : Le principe de sécurité du traitement des données personnelles

Module 5 : Le principe de limitation de la durée de conservation des données personnelles

Module 6 : La Déontologie de l'Avocat DPO

Module 7 : Evaluations : Testez vos connaissances

Session ouverte du 1^{er} janvier au 30 décembre de l'année civile en cours
Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 décembre de l'année civile en cours

Auteur

Anne RENARD, Avocate au Barreau de Paris,
Directrice, département conformité et certification,
LEXING

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation des acquis grâce à des quiz de validation (questionnaires à choix multiples et/ou à réponses multiples, mises en situation, ...).

Pour passer à la séquence suivante, 70 % minimum de réussite aux quiz est nécessaire.

Ainsi, vous pourrez vérifier si vous avez correctement assimilé les connaissances.

Au total, comptez 5 à 15 minutes par Module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.